

Plan Local
d'Urbanisme
Plan de zonage

Ensemble de la commune
1/10 000

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 2025/064
du 02 octobre 2025
soumettant le projet de révision du PLU
à enquête publique



Cachet de la commune
et signature du Maire

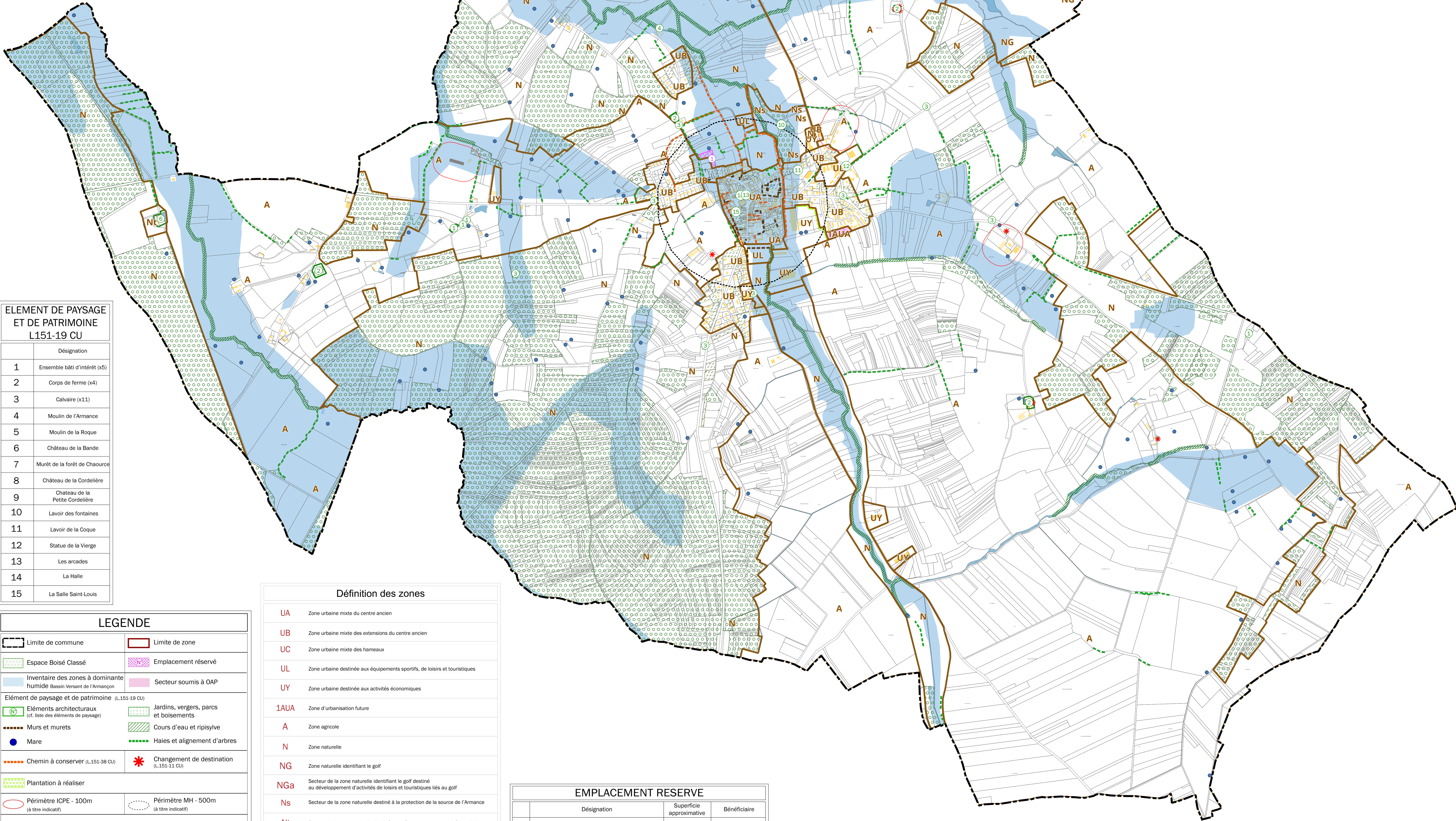
PLU approuvé le 22 février 2007
Révision du PLU prescrite le 11 mai 2025

Dossier du PLU réalisé par :



Perspectives

PERSPECTIVES
30015 rue Delaunay, 10000 Troyes
03 25 40 05 90
perspectives@perspectives-urba.com



ELEMENT DE PAYSAGE
ET DE PATRIMOINE
L151-19 CU

Désignation	
1	Ensemble bâti d'intérêt (x5)
2	Corps de ferme (x4)
3	Calvaire (x11)
4	Moulin de l'Armanche
5	Moulin de la Roque
6	Château de la Bande
7	Murét de la forêt de Chaource
8	Château de la Cordelière
9	Château de la Petite Cordelière
10	Lavoir des fontaines
11	Lavoir de la Coque
12	Statue de la Vierge
13	Les arcades
14	La Halle
15	La Salle Saint-Louis

LEGENDE

Limite de commune	Limite de zone
Espace Boisé Classé	Emplacement réservé
Inventaire des zones à dominante humide Bassin Versant de l'Armançon	Secteur soumis à OAP
Élément de paysage et de patrimoine (L.151-19 CU)	
Éléments architecturaux (cf. liste des éléments de paysage)	Jardins, vergers, parcs et boisements
Murs et murets	Cours d'eau et ripisylve
Mare	Haies et alignement d'arbres
Chemin à conserver (L.151-38 CU)	Changement de destination (L.151-11 CU)
Plantation à réaliser	
Périmètre ICPE - 100m (à titre indicatif)	Périmètre MH - 500m (à titre indicatif)
Construction manquante au PCI (à titre indicatif)	

Définition des zones

UA	Zone urbaine mixte du centre ancien
UB	Zone urbaine mixte des extensions du centre ancien
UC	Zone urbaine mixte des hameaux
UL	Zone urbaine destinée aux équipements sportifs, de loisirs et touristiques
UY	Zone urbaine destinée aux activités économiques
1AUA	Zone d'urbanisation future
A	Zone agricole
N	Zone naturelle
NG	Zone naturelle identifiant le golf
NGa	Secteur de la zone naturelle identifiant le golf destiné au développement d'activités de loisirs et touristiques liés au golf
Ns	Secteur de la zone naturelle destiné à la protection de la source de l'Armanche
Nt	Secteur de la zone naturelle destiné aux hébergements et activités touristiques

EMPLACEMENT RESERVE

	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1	Extension du cimetière	4 911 m²	Commune